

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan opérationnel et du budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2015

Introduction

Tijani Ben Jemaa, membre de l'ALAC appartenant à l'Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO) et membre de l'équipe de direction de l'ALAC (ALT) a préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration après en avoir discuté au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion.

Le 4 juillet 2014, cette déclaration a été publiée sur l'[espace de travail d'At-Large sur la version préliminaire du plan opérationnel et du budget pour l'exercice fiscal 2015](#).

Le même jour, Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur les recommandations à tous les membres d'At-Large par le biais de la [liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 11 juillet 2014, une version contenant les commentaires reçus a été publiée dans l'espace de travail susmentionné, et le président a demandé au personnel de procéder au vote de ratification de la déclaration proposée du 11 au 18 juillet 2014.

Le président a également demandé à ce que la déclaration sous la référence AL-ALAC-ST-0714-01-00-EN, soit transmise au processus de consultation publique et qu'on mette en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de la consultation publique à ce sujet, avec une note précisant que la déclaration manque de ratification par l'ALAC.

Le 19 juillet 2014, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions. Vous pouvez consulter les résultats à l'adresse suivante : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=4113eVs8iAdkQ6sAAf4QKc9L>.

Récapitulatif

1. L'ALAC trouve que la version préliminaire du plan opérationnel et du budget de l'ICANN a été bien conçue et présentée, mais l'ALAC souhaite exprimer les observations et poser les questions suivantes :

1.1.2 Comment le chiffre de 33 millions d'enregistrements a-t-il été calculé pour l'exercice fiscal 2015 ?

1.4 Veuillez préciser pourquoi « l'impact des investissements de capital de l'exercice fiscal 2014 (salesforce.com, plate-forme numérique, site web, etc.) » est considéré comme « frais d'amortissement »

1.6 Veuillez préciser comment l'augmentation de 3,7 millions d'USD de la rubrique « GSE / Gov.Eng. / Resp publique » peut représenter 117,2 % En outre, la croissance annuelle des dépenses d'exploitation semble ne prendre en considération ni la transition USG (B), ni les autres domaines prioritaires (C) en considération.

1.7 Après plus d'un an d'expérience, la prévision du nombre de nouveaux registres pour l'exercice fiscal 2015 est un simple exercice. En conséquence, le risque d'un ralentissement de la montée en puissance des registres ne peut pas être élevé.

3.1 Si l'augmentation des dépenses en personnel pour le programme n'est pas une duplication, et si ces dépenses ont été déduites du budget normal de l'ICANN, ceci doit être clairement mentionné.

3.1 / 3.4. Pour l'exercice fiscal 2013, il ne devrait pas y avoir de différence entre les estimations d'avril 2014 et juin 2013 puisque juin 2013 est la fin de l'exercice fiscal 2013 dont les chiffres ne sont pas des estimations mais des valeurs réelles.

2. L'ALAC espère que le processus de planification pour l'exercice fiscal 2016 et l'interaction avec la communauté soient sensiblement améliorés afin de permettre que les remarques de la communauté puissent avoir un impact sur le plan opérationnel final et le budget.

Déclaration d'ALAC sur la version préliminaire du plan opérationnel et du budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2015

L'ALAC trouve que la version préliminaire du plan opérationnel et du budget de l'ICANN a été bien conçue et présentée.

Toutefois, l'ALAC souhaite exprimer les observations et poser les questions suivantes :

1.1.2 Les hypothèses de recettes

- Hypothèses sur les nouveaux registres : Les 33 millions d'enregistrements pendant l'exercice fiscal 2015 semble un chiffre optimiste ; comment ce chiffre a-t-il été calculé ?

1.4 Déclaration des activités

- « Les frais d'amortissement » dans les frais d'exploitation sont expliqués comme « l'impact des investissements de capital de l'exercice fiscal 2014 (Salesforce.com, plate-forme numérique, site web, etc.) ». Nous vous demandons de bien vouloir préciser comment ceux-ci peuvent être considérés des frais d'amortissement.

1.6 Utilisation des ressources

- Dans la rubrique « soutien et recettes », l'augmentation de la « GSE / Gov.Eng. / Resp publique » est de 3,7 millions d'USD. Nous vous demandons de bien vouloir préciser comment ceci peut représenter 117,2 %.
- La croissance annuelle des dépenses d'exploitation semble ne prendre en considération ni la transition USG (B), ni les autres domaines prioritaires (C).

1.7 Risques et opportunités pour le budget de l'exercice fiscal 2015

- Après plus d'un an d'expérience, la prévision du nombre de nouveaux registres pour l'exercice fiscal 2015 est un simple exercice. Ainsi, le risque d'un ralentissement de montée en puissance des registres ne peut pas être élevé ; toutefois, si le nombre d'enregistrements est inconnu, cela peut amener à un plus grand risque.

3.1 Résumé financier des nouveaux gTLD

- L'augmentation des dépenses s'explique, entre autres raisons, par le montant alloué au personnel supplémentaire de l'ICANN (11,6 millions d'USD pour l'ensemble du programme). Cependant, les coûts de l'ICANN en matière de personnel sembleraient également être pris en compte dans son budget normal, dans la rubrique des nouveaux gTLD. Si ce n'était pas une duplication, et si ces dépenses en personnel étaient déduites du budget normal de l'ICANN, ceci devrait être clairement mentionné.

3.1 Résumé financier des nouveaux gTLD / 3.4. Programme des nouveaux gTLD - Analyse des écarts dans les dépenses

- Pour l'exercice fiscal 2013, il ne devrait pas y avoir de différence entre les estimations d'avril 2014 et juin 2013 puisque juin 2013 est la fin de l'exercice fiscal 2013 dont les chiffres ne sont pas une estimation mais des valeurs réelles.

L'ALAC espère que le processus de planification sera amélioré pour l'exercice fiscal 2016, vu que l'ICANN a maintenant un plan stratégique. Après le cycle raccourci de cette année, l'interaction avec la communauté devrait être sensiblement améliorée afin de permettre que les remarques de la communauté puissent avoir un impact sur le plan opérationnel final et le budget.